**L'ADEME et ENERPLAN organisent le 2ème colloque national " Energie solaire et Bâtiment "**

**17/10/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**L’ADEME et ENERPLAN organisent  
le 2ème colloque national « Energie solaire et Bâtiment »  
du 17 au 19 octobre 2005**

**La France est confrontée à de grands enjeux énergétiques : réduire par 4 à 5 ses émissions de CO2 d’ici 2050 pour limiter le réchauffement climatique, sécuriser ses approvisionnements face à des ressources fossiles qui ne sont pas illimitées et limiter les effets des hausses des prix de l’énergie. Relever ce défi passe par des modifications importantes qui concernent tous les secteurs économiques. A ce titre, l’intégration des énergies solaire, thermique et photovoltaïque est une des clés de la réduction des consommations d’énergies fossiles à la fois dans les bâtiments neufs et dans les bâtiments existants. Ce colloque, organisé par l’ADEME (Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie) et ENERPLAN (Association Professionnelle de l’Energie Solaire), est l’occasion de dresser un état des lieux et de faire connaître des opérations exemplaires.**  
  
La consommation d’énergie dans le bâtiment s’est élevée en 2002 à 70 millions de tonnes équivalent pétrole, soit 42% de la consommation nationale. Ce secteur est désormais responsable du quart des émissions françaises de CO2. Le bâtiment a fait l’objet de nombreux  
efforts de réduction des consommations depuis 1975, notamment grâce aux réglementations thermiques, mais les émissions continuent de croître, + 30 % ces trente dernières années. En effet, l’augmentation du nombre de logement et la demande de confort toujours plus élevée contrebalancent les gains réalisés. Si l’on ne fait rien, la consommation d’énergie des logements devrait encore augmenter de 20 % d’ici 2030, en raison de la consommation d’eau chaude sanitaire et de celle d’électricité spécifique (éclairage, électroménagers, ordinateurs...). Dans le secteur du bâtiment, l’intégration des énergies solaire, thermique et photovoltaïque est une des clés de la réduction des consommations d’énergies fossiles aussi bien dans les bâtiments neufs que dans les bâtiments existants.

**L’engagement de l’ADEME en faveur du solaire**  
Dans le cadre de sa mission de promotion des énergies renouvelables, l’ADEME a mis en place, en 2000, le « Plan Soleil ». Portant aussi bien sur les installations collectives (immeubles d’habitation et bâtiments tertiaires) pour la production d’eau chaude sanitaire que sur le secteur de l’habitat individuel (chauffe-eau solaire individuel, système solaire combiné), ce programme est destiné à stimuler la diffusion des applications solaires thermiques sur le terrain. Grâce à des aides financières de l’ADEME et des conseils régionaux, au crédit d'impôt pour les dépenses d'équipements "Energies renouvelables" ainsi qu’à des actions de formation des professionnels et des campagnes d’information des usagers, le Plan Soleil a permis d’augmenter de manière significative le recours à l’énergie solaire dans le bâtiment. Ainsi, en 2004, le marché du solaire thermique a connu une croissance de plus de 40 % avec l'installation de 55 340 m² de capteurs installés (contre 38 840 m² en 2003) et devrait doubler en 2005 avec plus de 100 000 m² installés !

Par ailleurs, l’ADEME soutient depuis plus de 15 ans la filière photovoltaïque française par le biais d’aides à la recherche et au développement. Elle subventionne également des opérations exemplaires visant à l’intégration architecturale de systèmes photovoltaïques couplés à des bâtiments économes en énergie dans les secteurs des entreprises et des collectivités locales. La campagne de mobilisation nationale « Economies d’énergie : Faisons vite, ça chauffe ! » sur les économies d’énergie et le changement climatique, lancée en 2004 par l’ADEME, poursuit aujourd’hui plus que jamais ses efforts pour la promotion de l’énergie solaire.

**L’engagement d’ENERPLAN pour le développement de la filière solaire en France**

Depuis 1983, ENERPLAN, association professionnelle de l’énergie solaire, est une interface active entre les professionnels, les institutions et le public. L’association agit pour la promotion et le développement de l’énergie solaire, à travers trois champs d’activités :  
· La représentation de la filière solaire au niveau national,  
· L’animation et la structuration de l’offre solaire (organisation régulière de réunions de concertation pour la profession, charte de qualité pour la formation des industriels, statistiques et analyse du marché, développement du solaire dans les offres des opérateurs énergétiques …),  
· Le développement de la demande : information et sensibilisation des décideurs, des professionnels et maîtres d’ouvrage du marché d’affaire (visites d’opérations, publications, voyages d’études, réunions, conférences …), accompagnement des maîtres d’ouvrage et des collectivités. ENERPLAN représente l’ensemble de l’offre industrielle, technique et commerciale solaire en France (industriels, distributeurs, ingénierie, installateurs…), ainsi que les opérateurs énergétiques (EDF, Gaz de France, Primagaz). Pour le solaire thermique comme pour le photovoltaïque, ENERPLAN travaille en partenariat avec l’ADEME, les pouvoirs publics et les autres organisations professionnelles.

**L’ADEME en bref**  
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), établissement public, participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (les déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr/)  
  
  
  
  
**ENERPLAN en bref**  
  
Depuis 1983, Enerplan, association professionnelle de l’énergie solaire, est au service des professionnels et des consommateurs. Elle agit pour la promotion et le développement de l’énergie solaire, et la représentation de ce secteur en plein développement. Enerplan représente l’ensemble de l’offre solaire industrielle, technique et commerciale en France, ainsi que les opérateurs énergétiques. Les activités d’Enerplan se répartissent en 3 grandes lignes d’action : la représentation de la filière solaire au niveau national, l’animation et la structuration de l’offre solaire et l’information et la sensibilisation des décideurs, des professionnels et maîtres d’ouvrage du marché d’affaire. [www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr/)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189187024.gif | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=5D373270F9EC2873744652EE67F1831D1118992424820.jpg](http://www.planete-nature.org/) | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189194333.jpg](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm) |

**Contact**

* Relations Presse TBWA/CORPORATE

[Hélène Saint-Raymond](mailto:helene.saint-raymond@tbwa-corporate.com)    
Tél. 01 49 09 85 77 ou fax 01 49 09 27 09